

Extincteurs à base d'eau. Appareils sous pression au moment de l'emploi

Cette fiche a été réalisée d'après le guide de maintenance du Comité National du Matériel d'Incendie et de Sécurité (CNMIS). Elle liste les différentes opérations à réaliser lors de la maintenance préventive systématique (cet entretien doit être réalisé au moins une fois par an.

A	Vérification approfondie de l'état extérieur de l'extincteur	
B	Nettoyage général et examen détaillé de l'appareil	
B1	S'assurer de l'absence de pression interne, puis démonter le couvercle	
B2	Démonter la cartouche de gaz et contrôler sa masse (masse pleine et vide sont gravées sur le corps de la cartouche). Contrôler si la charge en gaz est en conformité avec les inscriptions figurant latéralement sur le corps de l'extincteur.	
B3	Vérifier le(s) joint(s) d'étanchéité (remplacement si déchirure ou déformation)	
B4	S'assurer du bon fonctionnement du système de sécurité (verrou, goupille, ...), du percuteur, des clapets, ressorts, ...	
B5	Vérifier le tube plongeur des appareils à fonctionnement droit	
B6	Nettoyer le filtre placé en amont de l'ajutage d'éjection	
B7	Vérifier le tuyau souple d'éjection et l'ensemble du circuit d'éjection par soufflage	
B8	Graisser les pièces mobiles (tige de percuteur en particulier)	
B9	S'assurer du bon fonctionnement de la gâchette pour les appareils qui en comportent	
B10	Remplacer, après accord du propriétaire, toutes les pièces défectueuses ou manquantes	
C	Vidanger l'appareil dans un récipient propre	
C1	Rincer le corps de l'extincteur et vérifier soigneusement son état intérieur	
C2	Toute corrosion interne doit être signalée à la personne responsable du contrat	
C3	Toute corrosion prononcée doit conduire à proposer à la personne responsable l'élimination de l'appareil	
	<i>Pour les appareils à eau sans additif</i>	
C4	Remettre en place la charge en eau en se servant (la filtrer si nécessaire) d'un seau gradué ou une balance. La tolérance concernant la charge est de + 0% / - 5 % sans jamais dépasser la limite supérieure de remplissage de charge inscrite sur l'appareil	
	<i>Pour les appareils à eau avec additif</i>	
	<i>Avec additif en flacon annexe</i>	<i>Avec additif en pré-mélange</i>
C4 ₁	S'assurer de la présence du flacon d'additif, de son état, que la date de péremption n'est pas dépassée	S'assurer de la présence de l'additif, de son état et de la date limite de péremption
C5 ₁	Recharger l'appareil comme indiqué en C4	Si la date d'utilisation n'est pas dépassée, l'appareil sera rechargé avec le mélange récupéré. Dans le cas contraire, il sera procédé à un nouveau mélange
D	Remontage	
D1	Remettre en place le système de sécurité	
D2	Remonter la cartouche après graissage de la tête	
D3	Graisser les tiges filetées d'assemblage du couvercle (sauf indications contraires du constructeur)	
D4	Remonter la tête	
D5	Plomber le système de sécurité aux marques du titulaire du contrat de maintenance.	
D6	Renseigner la fiche ou étiquette de vérification de chaque appareil	
D7	Consigner la vérification sur le registre de sécurité	